

Les Ordures Françaises contre la langue bi-millénaire et L'identité des Bretons.

Louis Mélenec, le 5 janvier 2021.

QUELLES SALOPERIES !

On ne peut imaginer ce degré **d'abjection** contre notre identité et notre langue nationale, bi-millénaire, et si subtile, pour la tuer :

L'interdiction de confirmer les enfants et de leur donner la communion s'ils ne connaissent pas suffisamment ce que les Français dénomment "la langue nationale", alors que les Bretons sont une nation depuis l'antiquité, authentifiée par Jules César et les auteurs du temps, et que leur propre langue est nationale 1500 ans avant la langue française.

L'impossibilité de communiquer avec ses propres grands-parents, qui sont bretonnants unilingues, alors que les enfants sont INTERDITS de s'exprimer en breton, langue que leurs parents, dressés à être honteux de leur culture, ne leur apprennent plus, pour leur éviter les misères qu'on leur a infligées du temps qu'ils étaient enfants eux-mêmes, et couverts de punitions lorsqu' on les surprenait à parler le breton !!!!!
Les psychiatres ont décrit **les dégâts mentaux** produits pas ces méthodes **répugnantes**. (Carrer, Etienne, Bothorel, Mélenec)

Histoires vraies :

Enfant, élevé au Guilvinec, je n'ai jamais pu communiquer avec mes propres grands-parents. Ils étaient bretonnants exclusifs. Mes parents, pour m'éviter les humiliations qu'ils avaient subies à l'école et ailleurs, m'avaient élevé en français, d'une manière exclusive. Je ne comprenais pas la langue de mes grands parents, eux ne comprenaient pas la mienne. Ils se sentaient rejetés : ils l'étaient. Ils n'ont jamais pu parler de leurs souffrances, leur sort nous semblait normal : l'effet de la « civilisation » française, ils n'étaient que des ploucs, parlant la langue de Cro-Magnon !

Les visites des gendarmes chez les parents, pour les intimider, parce que leurs enfants parlent le breton.

J'ai eu peine à croire cette histoire racontée par Morvan-Lebesque, dans son livre célèbre, "Comment peut-on être breton", (Paris, 1970), encore réédité aujourd'hui. Tant c'est ignoble.

Des gendarmes se présentent dans la cour d'une ferme, pour sermonner la pauvre mère, à cause de son garçon, qui parle le breton. Honteuse, elle bafouille. Le gendarme :

- "Alors, chez vous aussi on parle le langage des poules ?

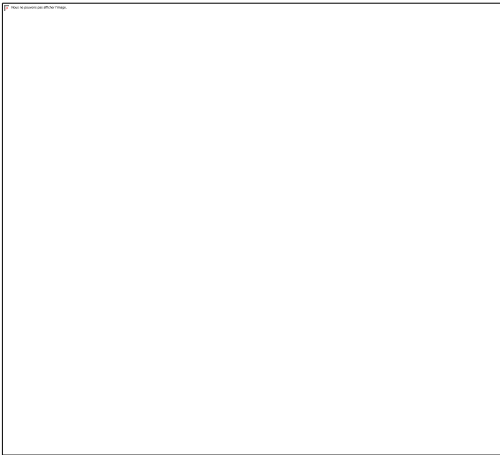
Cette histoire est incroyable, mais elle s'est répétée des centaines de fois en Bretagne ; elle est vraie.

L'un de mes amis, devenu âgé, a été interviewé l'an dernier, en 2019. Enfant, Il vivait dans une ferme ; toute la famille partageait le même repas. Les grands parents, bretonnants, relégués au bout de la table, étaient interdits de parler à leur petit fils, pour ne pas l'infecter par leur langage de sauvages !!!!!

Là - ce que j'ai dit est vrai -, l'homme en question, âgé de 74 ans, en racontant cela, s'est mis à pleurer. Il a fallu arrêter l'interview. Ma gorge se serre en relisant cette histoire. Une horreur parmi les horreurs : le président du conseil français, Emile COMBES – probablement un dérangé mental -, interdit en 1902 aux prêtres et aux curés d'utiliser dans leurs prêches et les catéchismes la seule langue que comprennent les fidèles, qualifiant leur manière de faire un **USAGE ABUSIF DU BRETON !!!!!!!** Plus de cent prêtres, alors salariés par l'État des droits de l'homme, en application du concordat, sont privés de leur traitement. On doit faire appel à la charité pour qu'ils puissent survivre.

La presse parisienne déverse sur les Bretons des infamies ignobles. Des escouades de gendarmes sont déversées sur les malheureux dans les villages, pour « enquêter », et surtout pour les intimider. Les préfets servent de courroies de transmission, les évêques sont obligés d'apporter leur concours. Voici un article publié en 1903 par le journal LA CROIX.

La France des droits de l'homme utilise les instituteurs, les fonctionnaires, les gendarmes pour combattre notre antique langue, un joyau linguistique :



BEAUCOUP connaissent cette insulte abjecte contre notre identité :

"La comédie a assez duré Existe-t-il dans l'administration un préfet à poigne, capable de mater des brutes fanatisées par les prêtres ? Le gouvernement a-t-il à sa disposition quelques commissaires de police courageux ? ... Tapons dessus, de toute la rigueur des lois, de tous les poings des gendarmes il doit s'en trouver assez pour entreprendre la colonisation de la Bretagne "

Et cette autre :

"Les Bretons sont les nègres de la France".

Il y en a comme cela des centaines. Et ces infamies ont des complices en Bretagne ! Demandez donc à M. Le Drian : il a rajouté plusieurs couches, en interdisant le drapeau breton à Sainte-Anne d'Auray, et à Saint-Nazaire : des gendarmes étaient sur les lieux. Ces faits ont été publiés en plusieurs langues.

Les soldats bretons étaient réputés pour leur courage : on les utilisait en priorité ; le général Nivelle a prononcé cette phrase : « Qu'est-ce que j'ai consommé comme Bretons aujourd'hui ! ».

C'EST INFECT.

J'ai demandé à Jean-Luc Mélenchon et à son émule Alexis Corbière, eux qui ont tant vomi sur la langue de nos ancêtres, de se mettre à genoux devant l'assemblée nationale, et de demander pardon.

En les prévenant : on ne leur pardonnera pas !

Aucun "député" breton n'a à ce jour réagi.

Les Berbères sont dans la même situation que nous, ainsi que les Catalans.

LA BIBLIOGRAPHIE EST IMMENSE, MAIS NON ENSEIGNEE AU PAYS DES DROITS DE L'HOMME.

En particulier : Fanch Broudic, L'interdiction du breton en 1902, 2012 réédition.

Jean-Jacques Monnier, Toute l'histoire de la Bretagne, 1996, Skol Vreizh. (Non enseigné dans les écoles). Ouvrage excellent, de référence, et honnête.